

# L'Echo des Réserves

Le bulletin de liaison des membres actifs des Commissions de Gestion de l'asbl Réserves Naturelles RNOB-Natagora



## " Mission accomplie... "

titrait récemment un quotidien commentant le bilan du projet LIFE - NATURE " Pelouses sèches de Haute Meuse et Viroin ". En effet, tous les grands ensembles de pelouses calcicoles de ces deux vallées, conservés mais pour la plupart en voie de recolonisation forestière, ont retrouvé par ce biais leur faciès d'autrefois issu des pratiques pastorales traditionnelles. Devant-Bouvignes, Coteaux de Wespin, Dry les Wennes, Furfooz, Sosoye, la Montagne de la Carrière, la Montagne-aux-Buis, le Plateau des Abannets, Coupu Tienne, Tienne Breumont, Tienne aux Boulis...pas moins de 44 sites totalisant près de 200 hectares de pelouses ont été engagés dans un processus de réhabilitation.

Les moyens considérables mis à la disposition des deux associations sœurs Ardenne & Gaume et Réserves Naturelles RNOB-Natagora par l'Europe ont constitué un formidable levier qui a permis d'envisager puis d'entamer, de façon globale et concertée, la restauration de ce patrimoine naturel remarquable de notre Région, perle rare du réseau Natura 2000.

Une petite équipe soudée, compétente et enthousiaste a œuvré pendant quatre années sous la direction de Gaëtan Graux : établissant la programmation de chantiers importants et du pâturage, assurant les négociations pour l'acquisition de terrains, la mise au point de conventions, multipliant les actions de sensibilisation... La création enfin de deux pôles de pâturage, l'un à Viroinval et l'autre à Dinant, a ouvert des perspectives durables de gestion de nos tiennes.

La poursuite d'un objectif commun a également favorisé une étroite collaboration entre associations de bénévoles, partenaires privés et pouvoirs publics qu'ils soient communaux ou régionaux, ce qui est essentiel pour la réussite de " l'après Life ". Le renouvellement annoncé de la " convention pâturage ", qui assure la prise en charge du salaire des bergers par la Région wallonne, est déjà un signal positif pour l'avenir du projet.

Les surfaces de pelouses au sein de nos réserves en Haute Meuse se sont considérablement accrues et leur intérêt s'est développé en conséquence : 25 hectares pour l'ensemble Devant-Bouvignes, Coteaux de Wespin, Dry les Wennes ! C'est une grande satisfaction mais aussi un nouveau défi pour les gestionnaires et les bénévoles attachés à celles-ci. La présence régulière de ces derniers aux chantiers de gestion récents et leur investissement important dans l'amélioration des structures d'accueil montrent que leur enthousiasme s'est renforcé.

Dans le présent numéro de " l'Echo des réserves " sont notamment présentées les activités de suivi ornithologique menées aux Marais d'Harchies, un des sites concernés par le LIFE " Vallée de la Haine ". Ce programme fait également partie des nombreux projets développés par Réserves Naturelles RNOB-Natagora avec l'aide des autorités wallonnes et européennes. Nous ne manquerons pas de vous informer dans ces colonnes des suites de notre projet " Haute-Meuse " et de vous inviter à en découvrir tous ses développements.

Robert Lambert

Conservateur de la réserve naturelle  
de Devant-Bouvignes à Dinant

Zygène de la filipendule,  
*Zygaena filipendulae*.  
Cliché R. Vanherck

Une version PDF entièrement en couleurs de L'Echo des Réserves est disponible à l'adresse suivante :  
<http://www.natagora.be/echoreserves>



Pâturage sur les coteaux de Wespin dans le cadre du projet LIFE Haute Meuse. Cliché Rudi Vanherck

## Sommaire

<b>Les Brèves...</b>	2
<b>Bilan...</b>	
Suivis ornithologiques des sites gérés sur les Marais d'Harchies	3-7
<b>Gestion...</b>	
Plein phare sur nos papillons forestiers	8-11
<b>Résultats...</b>	
Vers une meilleure connaissance de nos réserves - Enquêtes 2006 : les résultats	12-15
<b>Les Brèves...</b>	15-16



Dry-les-Wennes, nouvelle réserve naturelle RNOB-Natagora dans le dinantais.  
Cliché R. Vanherck



## Journée des Bénévoles à Neufchâteau...



A la recherche de la moule perlière dans la Vierre, lors de cette édition de la journée des bénévoles.

Cliché Eric Leprince

Le 7 octobre dernier a eu lieu dans le très beau site du Moulin Klepper l'édition automnale de la traditionnelle journée des bénévoles. Le programme bien chargé mais néanmoins très intéressant nous a permis notamment d'aborder certains sujets concrets comme celui de la collaboration avec les agriculteurs pour la gestion de nos réserves ainsi que la position de Réserves Naturelles RNOB-Natagora vis-à-vis de la chasse dans nos réserves.

Trois documents (non définitifs) synthétisant les lignes directrices en la matière et qui feront partie intégrante du futur « Vadémécum du conservateur » en cours de constitution ont été distribués. Il s'agit de « Réserves naturelles et Chasse », « Réserves naturelles et Agriculture » et « Réserves naturelles et Mesures Agri-Environnementales ». Ils reprennent des informations utiles pour tout conservateur sur ces thématiques.

Pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de se joindre à nous lors de cette journée et qui sont intéressés, ces documents sont disponibles au secrétariat central à Namur (081/830.570).

Vos avis sur ces sujets sont bien évidemment les bienvenus !

Merci encore à la Régionale Natagora Famenne - Ardenne et la Commission de gestion d'Ardenne méridionale pour leur accueil enthousiaste !

## ■ Des nouvelles du projet LIFE-Nature Croix Scaille...

La commune de Gedinne vient d'accepter de désenrésiner 30 ha et laisser évoluer naturellement une bonne 50aine d'hectares supplémentaires sur les sols tourbeux et para-tourbeux du plateau de la Croix Scaille (505 m d'altitude). Bref, 82 ha de sols marginaux seront très prochainement soustraits à la sylviculture et peut-être même classés en réserves naturelles domaniales. Le tout forme des corridors du plus grand intérêt le long des vallées du plateau qui permettent pratiquement de rejoindre plusieurs de nos réserves situées en aval. Prochainement, 30 ha supplémentaires de désenrésinement seront encore proposés à la Commune pour compléter ces surfaces et atteindre les objectifs du projet...

En terrains privés, déjà plus de 10 ha de désenrésinement sont en outre acquis dans la vallée de la Hulle et le long d'affluents de la Houille. Ces déboisements concernent une bonne 20aine de propriétaires privés qui ont décidé de participer au projet en échange d'une indemnité couvrant la perte occasionnée par la coupe précoce de leurs peuplements résineux.

Les achats de terrains également vont bon train puisque plus d'une douzaine d'hectares sont en cours d'acquisition et permettront d'agrandir les réserves existantes (Vallée de la Hulle, Tibautière et Ruisseau de Barbais).

La participation de la Commune de Gedinne et des propriétaires privés au projet va ainsi permettre de rouvrir et de diversifier les fonds de vallée enrésinés pour le plus grand bénéfice de la biodiversité, de la qualité des ruisseaux, de la grande faune, du paysage...

A suivre donc !!!

Pour de plus amples renseignements : Michaël Pontégnie (061/61.59.23 ; michael.pontegnie@natagora.be)



Le sympétrum noir, *Sympetrum danae*, une libellule rencontrée dans les tourbières du plateau de la Croix Scaille. Cliché Christian Xhardez

## ■ Apprendre à entretenir et bien utiliser sa tronçonneuse ...

### Utilisation de la tronçonneuse...

Cliché E. Leprince



C'est important... et c'est précisément ce que viennent de faire quelques membres du personnel sous la conduite de Fabrice de Bellefroid, qui nous a fait bénéficier de son expérience en la matière !

Nous collaborons avec la Société Royale Forestière de Belgique pour organiser une formation de ce type au printemps 2007. Cela vous intéresse ? Contactez-nous dès aujourd'hui car la demande dépasse l'offre !

Contact : Eric Leprince - eric.leprince@natagora.be ou 081/830.337



## Suivis ornithologiques des sites gérés sur les Marais d'Harchies

par Jérémie Simar

Attaché scientifique, Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois (CRNFB)

Né d'effondrements miniers au cours de la première moitié du XXème siècle, le complexe marécageux des Marais d'Harchies (aujourd'hui Zone Humide d'Intérêt Biologique) a rapidement attiré l'attention des naturalistes. Il abrite en effet une diversité floristique et faunistique unique en Wallonie. Bien que l'avifaune ne soit pas le seul intérêt du site, avec un total de plus de 250

espèces d'oiseaux déjà observées -dont une bonne centaine ont niché-, ce site reste un des hauts lieux de l'ornithologie en Wallonie. Il est possible notamment d'y observer le Grand butor (*Botaurus stellaris*), le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*), la Rousserolle turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*) ou bien encore la Gorgebleue à miroir blanc (*Luscinia svecica svecica*), oiseau emblématique des Marais d'Harchies. Nous y trouverons également les plus grandes colonies hivernantes en Wallonie de Grande aigrette (*Egretta alba*) ou encore de Cygne de Bewick (*Cygnus bewickii*)... Ce site très productif est également très dynamique et les milieux humides ouverts, dont dépendent étroitement certaines espèces, tendent à se fermer provoquant une banalisation de l'habitat et des populations animales et végétales qui les occupent. L'action de l'homme est donc inévitable et une gestion adéquate doit être menée pour pérenniser l'aspect ouvert du milieu et assurer la survie, entre autres, de certaines populations exceptionnelles d'oiseaux. Afin d'appréhender et contrôler du mieux possible la gestion sur le site, des suivis botaniques et ornithologiques sont menés sur les parcelles gérées. C'est l'aspect méthodologique du suivi ornithologique que nous allons évoquer dans cet article.

### Les principaux acteurs sur le site des Marais d'Harchies

Les Marais d'Harchies reposent sur la collaboration entre plusieurs acteurs, avec notamment un Comité de Gestion composé de représentants de la Région Wallonne d'une part et des Réserves Naturelles-RNOB-Natagora d'autre part. Les Marais d'Harchies font également partie des sites étudiés de longue date par le Centre de Recherche de la Nature des Forêts et du Bois (CRNFB), qui dépend de la Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement de la Région Wallonne. Ses activités comprennent, entre autres, l'expertise biologique ou l'assistance à la réalisation et au suivi des plans de gestion de sites protégés sur l'ensemble du territoire de la Région Wallonne. Par ailleurs, un Centre Régional d'Initiation à l'Environnement (CRIE), localisé aux abords des marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul et dont la gestion a été confiée à Natagora, développe pour tous les types de public un vaste programme d'activités de sensibilisation consacrées aux zones humides. Enfin, à l'image de nombreux sites naturels protégés, la gestion, la connaissance et le suivi des marais d'Harchies sont intimement liés à l'action des bénévoles. Visites guidées, travaux de gestion, relevés biologiques, ... : la présence des bénévoles sur le site est tout à fait indispensable et complémentaire aux missions du Comité de gestion et du CRNFB. Pour que l'information récoltée par les bénévoles mais aussi par les scientifiques du CRNFB soit collectée de façon optimale et réponde aux attentes, le CRNFB s'est d'ailleurs rapproché de certains ornithologues bénévoles en créant une Station de baguage et une Cellule ornithologique (voir ci-dessous).

Séance de baguage à Pommeroeul.  
Cliché Hervé Stievenart



### La Cellule ornitho et la Station de baguage des Marais d'Harchies

La **Cellule ornithologique** du CRNFB n'est pour l'instant active qu'aux marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul. Cette Cellule a pour objectif majeur de nouer des contacts entre les différents acteurs des marais ayant des intérêts communs autour de l'ornithologie. La Cellule est donc un groupe de travail qui réunit les ornithologues les plus assidus du site et les scientifiques de la Région wallonne.

Ensemble, scientifiques et ornithologues travaillent sur des projets d'études où chacun amène ses compétences et ses idées. La Cellule est un lieu d'échange mutuel visant à promouvoir et développer la connaissance et la conservation du site d'un point de vue ornithologique.

La réalisation d'une Chronique ornithologique bimestrielle contribue notamment à la diffusion et à la connaissance des observations les plus intéressantes dans toute la Wallonie.

Un bilan de nidification est également réalisé chaque année dans lequel les espèces les plus caractéristiques du site font l'objet d'une cartographie précise pour leur nidification. Des études et des suivis plus scientifiques sont également menés (voir plus loin).

La **Station de baguage** des Marais d'Harchies est gérée par le CRNFB. Reconnue par l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, elle est, à travers les compétences de ses bagueurs diplômés, complémentaire aux travaux de la Cellule ornithologique. Ce groupe de travail actif dans le suivi des populations d'oiseaux par baguage est de la même façon que la Cellule ornithologique une collaboration entre les mondes bénévole et professionnel.

## ■ La gestion sur le site

Le temps est loin où l'on pensait que pour protéger un espace, il suffisait de le soustraire à l'action de l'homme en laissant la nature reprendre ses droits. On s'est très vite rendu compte que dans nos régions où les milieux ont été très fortement modifiés par l'Homme, ces derniers évoluaient très vite lorsqu'ils ne sont plus entretenus : les prairies humides sont envahies par la végétation ligneuse ; les plans d'eau se comblent ; les taillis se referment et deviennent très pauvres pour la faune et la flore ... C'est exactement ce qui s'observe aux Marais d'Harchies et dans les autres marais du bassin de la Haine.



Une gestion menée par les bénévoles.  
Cliché V. Swinnen



### Le projet LIFE « Actions pour l'avifaune des roselières du Bassin de la Haine »

Entre 2001 et 2005, les Marais d'Harchies ont fait partie du périmètre d'un projet LIFE qui avait pour objectif la mise en place d'« Actions pour l'avifaune des roselières du Bassin de la Haine ». Ce projet, initié par Réserves Naturelles RNOB-Natagora, a été mené en partenariat étroit avec le Ministère de la Région wallonne.

Les principaux ensembles marécageux intéressés par ce projet (les Marais d'Harchies-Hensies-Pommeroeul, les Prés de Grand Rieu à Hautrage et le complexe des marais de Douvrain/Marionville) sont situés dans la large plaine alluviale de la Haine. Outre leur importance botanique, ces sites abritent plusieurs espèces rares d'oiseaux inféodés aux roselières.



Déboisement d'une roselière.  
Cliché V. Swinnen

Portant sur l'hydrologie, les populations d'oiseaux et les roselières, les études scientifiques pilotées par le CRNFB au cours du projet LIFE ont permis de mieux cerner les caractéristiques et contraintes des différents sites de la vallée de la Haine. A partir de ces études, mais également des travaux de cartographie de la végétation, les plans de gestion des différents sites ont été actualisés. La cinquantaine d'hectares de zones humides acquis dans le cadre du projet a permis la création de nouvelles réserves naturelles, mais aussi l'extension de sites existants. Parmi les travaux de restauration menés pendant les 4 années du projet, on peut épinglez les quelque 80 hectares de zones humides déboisées, dont plus de la moitié aux Marais d'Harchies, ainsi que les 200 mètres de chenaux favorables à l'avifaune des roselières creusés dans une des roselières d'Harchies. Les autres sites n'étaient pas en reste : on a pu par exemple initier une toute nouvelle gestion par pâturage extensif à la réserve naturelle des Prés de Grand Rieu. Bref, une cure de jouvence et un nouveau départ pour les zones humides de la vallée de la Haine !



Creusement de chenaux lors du projet LIFE.  
Cliché V. Swinnen

Cette évolution naturelle n'est pas propre aux milieux humides et s'observe sur tout type d'habitat laissé à l'abandon. Cependant, la forte productivité biologique qui caractérise les zones humides leur confère également une grande aptitude à évoluer rapidement.

Sur les Marais d'Harchies, trois axes principaux de gestion sont menés par le Comité de gestion :

- Laisser le milieu suivre son évolution naturelle
- S'efforcer de le maintenir en l'état
- Le restaurer pour en améliorer les potentialités ou revenir à un état antérieur.

Les deux derniers axes impliquent une intervention régulière et parfois lourde de l'homme sur les milieux naturels. Aux Marais d'Harchies, la gestion est soit réalisée par les bénévoles, soit, en ce qui concerne les chantiers les plus lourds et délicats, par des entrepreneurs financés par la Division de la Nature et des Forêts de la Région wallonne.

Grâce au financement européen obtenu dans le cadre du Projet LIFE « Action pour l'avifaune des roselières du bassin de la Haine » (voir encart), de nombreuses actions exceptionnelles de gestion ont pu être menées sur les marais.

## ■ Suivis ornithologiques des sites gérés

Les objectifs visés dans la réalisation des suivis scientifiques diffèrent en fonction du cadre qui les définit. Certains visent à mettre en évidence les richesses d'un milieu et son évolution au cours du temps, d'autres visent à développer les connaissances sur la biologie d'une espèce ou d'un groupe d'espèces. Enfin, certains suivis scientifiques sont entrepris dans l'objectif de suivre les effets d'une gestion sur un milieu naturel. Dans ce dernier cas, on cherche avant tout à répondre aux questions suivantes :

Quel impact réel sur le milieu aura la gestion entreprise, répondra-t-elle aux attentes ? Les peuplements végétaux et animaux évolueront-ils favorablement ?



Foulque macroule,  
*Fulica atra*.  
Cliché H. Stievenart

Pour répondre aux questions posées ci-dessus, il faut définir des indicateurs sur lesquels portera le suivi. Ces indicateurs dépendront avant tout des objectifs fixés dans le plan de gestion. Si ce dernier préconise la réhabilitation de l'habitat d'une espèce, celle-ci fera évidemment partie des indicateurs. Cela est valable également pour des groupes d'espèces voire des peuplements tout entiers.

Nous allons développer ici quelques exemples de suivis dont l'indicateur est l'avifaune.

### Suivi permanent et journalier par les ornithologues bénévoles

Il existe sur les Marais d'Harchies un suivi permanent mené par les ornithologues bénévoles. Ce suivi non standardisé est mené par toute personne qui fréquente les marais et rend disponible, consciemment ou non, ses observations au CRNFB. La base de données ornithologiques est ainsi mise à jour et complétée de façon très régulière. Par un système de « Lieux-dits », la plupart des observations peuvent être localisées. Elles intègrent notamment les parcelles soumises à des mesures particulières de gestion. L'absence de protocole de suivi et la difficulté d'apprecier l'effort d'observation ne

permettent de mettre en évidence que les tendances sur du long terme et les modifications brutales de situation. Outre ces tendances, le suivi régulier du site par les bénévoles permet depuis quelques années de publier un bilan de la nidification. Ce document tout comme les chroniques ornithologiques permettent de dresser des situations actuelles à l'échelle du site. Ce suivi permanent et les résultats qui en découlent, guident le Comité de gestion dans ses prises de décision.

### La Base de données ornithologiques des Marais d'Harchies

*La base de données ornithologiques des Marais d'Harchies comporte environ 65.000 données informatisées. Les données y sont stockées depuis 1996. Depuis quelques années, avec l'apparition des forums de discussion et des échanges par mail, le flux de données récupérées tourne autour de 10.000 données par an. La quasi totalité de ces données proviennent des relevés bénévoles.*



Cliché H. Stievenart



Cliché H. Stievenart

### La Grande aigrette : évolution des effectifs

Le premier cas d'hivernage de la Grande aigrette est constaté sur Harchies en 1990. Très vite, les apparitions et les cas d'hivernage sont de plus en plus fréquents. Cela est à mettre en relation avec l'augmentation des effectifs nicheurs en Europe Centrale. Bien que la modification de l'aire d'hivernage de l'espèce touche toute la Wallonie, la population des Marais d'Harchies reste la plus importante. Sur 15 années, les effectifs augmentent régulièrement : les arrivées sont de plus en plus précoces et les départs de plus en plus tardifs. La découverte du dortoir en octobre 2003 explique l'augmentation des effectifs maximaux observés à partir de cette date. En 2006 un premier cas d'estivage complet est observé. A suivre donc...

#### Effectif maximum de grande aigrette estimé par tranche de 15 jours

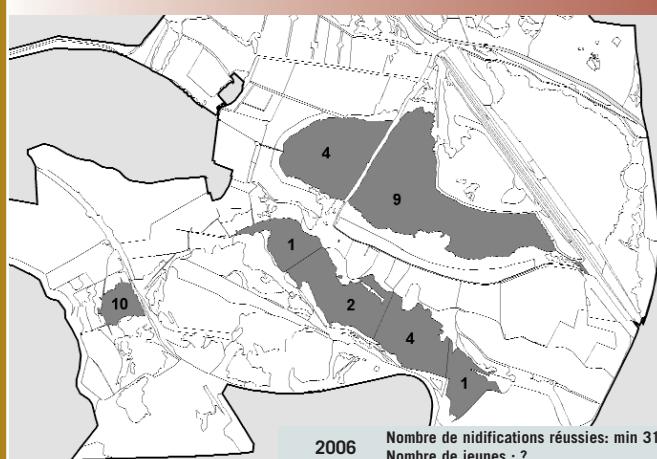
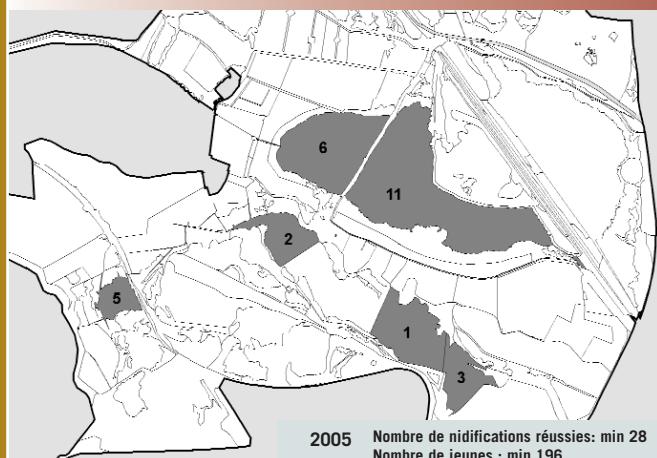
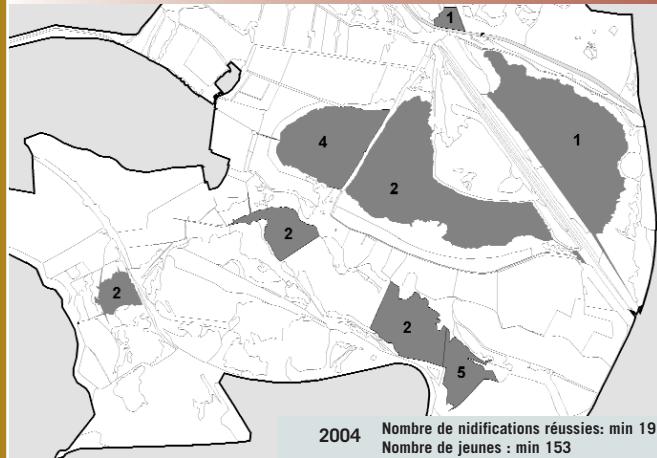
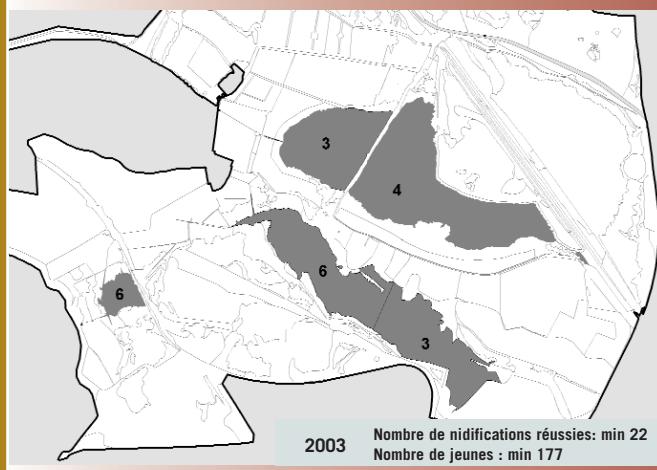
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
01 au 15/01	1	1	1	2	2	1	1	1	2	2	1	6	3	7	15	9	29
18 au 31/01	1	2	2	2	2	1	1	2	2	2	8	7	3	7	15	4	24
1 au 14/02	1	2	1	2	1	2	2	1	2	2	4	4	4	2	20	21	3
15 au 29/02	1			2	2	1	1	1	2	2	2	2	3	3	24	3	4
1 au 15/03	1	1	1	2	1		2	1	1	1	2	8	5	27	5	3	
15 au 31/03	1					2				1	1	4	13	12	14	5	
1 au 15/04										1	1	2	2	2	11	7	
18 au 30/04						1					1	3	2	3	2		2
1 au 15/05												1		5	1		
18 au 31/05						1						1				3	
1 au 15/06																	1
18 au 30/06															1		2
1 au 15/07										1							2
18 au 31/07														1	1	2	
1 au 15/08										1					2	1	4
18 au 31/08										1	1	1	1	2	2	7	
1 au 15/09										1	2	2	8	2	8	5	9
18 au 30/09										3	2	8	5	14	9		
1 au 15/10	1	1	1	1	1		1			3	4	16	7	15	19		
18 au 31/10	1	2	1	1	1		2	3		2	1	5	9	17	14	53	
1 au 15/11	1	2	1	1	1	1	1	2	2	3	2	4	8	34	16	28	
18 au 30/11	1	1	1	1	1	1	1	2	1	2	4	8	8	12	17	10	
1 au 15/12	1	2	1	2	1	1	2	2	1	3	2	7		16	6	17	
18 au 31/12	1	1	2	2	2	1	1	2	1	1	8	3		16	20	28	
Nb Max	1	2	2	2	2	2	2	2	2	3	8	7	16	34	27	53	

Absence de donnée mais présence fortement probable

Présence non mise en évidence

15/10/2003: Début des comptages au dortoir

Effectif maximal



**Mâle de canard chipeau,**  
*Anas strepera.*  
Cliché H. Stievenart



Femelle de canard chipeau, *Anas strepera*, et sa progéniture.  
Cliché H. Stievenart

### Exemple de bilan de nidification : le Canard chipeau (*Anas strepera*)

Le Canard chipeau est de plus en plus nombreux aux Marais d'Harchies. Les cartes ci-contre montrent, pour quatre années consécutives, le nombre de nichées sur les différents plans d'eau des Marais d'Harchies. Il y a eu 16 nichées en 2002 (Recensement LIFE), 22 en 2003, 19 en 2004, 28 en 2005 et enfin 31 en 2006. Le Canard chipeau est présent toute l'année aux Marais d'Harchies. La population belge de Canard chipeau est estimée de 1100 à 1200 couples. Seules quelques dizaines nichent en Wallonie et les 31 couples nichant aux Marais d'Harchies en forment le noyau principal.

### Points d'écoute sur les parcelles gérées dans le cadre du LIFE

Ce programme, coordonné par le CRNFB, a pour objectif de suivre l'évolution des populations d'oiseaux sur certaines parcelles gérées au cours de l'automne et de l'hiver 2004-2005 dans le cadre du projet LIFE. Des dénombrements ont été fait avant et après travaux de gestion afin de mettre en évidence l'adaptation de la structure des peuplements d'oiseaux en fonction du changement de milieu. La récolte des données se fait grâce à l'aide des membres de la Cellule ornithologique.

Trois sites sont suivis. Tous ont fait l'objet d'un déboisement pour favoriser le développement de l'habitat roselière.

Le dénombrement relatif utilisera la méthode des « itinéraires-échantillons » par points d'écoute.

Le résultat attendu est une évolution du peuplement d'oiseaux occupant la parcelle et ses environs. La tendance observée devrait être celle du passage d'un peuplement d'oiseaux inféodés aux milieux boisés et fermés vers un peuplement plus caractéristique des milieux humides ouverts. Ce programme étant à peine vieux de trois ans, quelques années seront encore nécessaires avant qu'il ne dévoile ses résultats.

### La méthode des itinéraires-échantillons : Points d'écoute sur les sites gérés par le LIFE

Cette méthode consiste à dénombrer tous les individus perçus ou entendus durant un laps de temps fixe de 10 minutes dans un rayon d'action de 50 m autour d'un point donné (le point d'écoute). L'observateur reste sur place pendant 10 minutes. Durant ce temps, il parcourt visuellement et auditivement sur un angle de 360° et sur une distance de plus ou moins 50 m les habitats concernés. Il localisera sur la feuille d'observation les individus observés et entendus. Les individus chantants (individus susceptibles d'être cantonnés) seront différenciés sur les feuilles d'observations des autres (individus observés ou individus criants). Toutes les espèces seront prises en compte à l'exception des individus traversant le site en vol.

Chaque site comporte un certain nombre de points de dénombrement. Ces points d'écoute devront être parcourus toujours dans le même ordre (la localisation des points d'écoute ainsi que le parcours à suivre sont indiqués sur des cartes annexées).

Le dénombrement se fait par l'intermédiaire de 2 à 4 passages par mois à intervalle de temps d'environ 7 ou 15 jours. Un tel suivi nécessite donc 13 passages par an.

Contrairement au suivi par points d'écoute, le programme CES (Constant Effort Site) n'a pas été mis en place pour suivre les effets de la gestion sur les marais. Ce programme de baguage répond avant tout à une volonté de suivre partiellement la dynamique des populations nicheuses de passereaux palustres en calculant des paramètres populationnels. Ainsi par exemple, le succès de reproduction, l'absence ou la présence annuelle de l'espèce dans l'habitat suivi, les effectifs totaux sont autant de critères qui permettent d'aborder la dynamique des populations d'oiseaux au niveau local.

**Capture d'une fauvette grisette, *Sylvia communis*, dans le cadre du programme de baguage.**  
Cliché H. Stievenart



	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Fauvette à tête noire	19	4	1	2	6	9
Gorgebleue à miroir	2	9	13	12	18	12
Bruant des roseaux	2	2	5	4	25	30
Bouscarle de Cetti	7	2	13	9	2	3
Phragmite des joncs	4	4	5	11	19	20
Rousserolle effarvatte	23	42	68	51	83	74

**Evolution annuelle du nombre d'oiseaux capturés lors des séances de baguage (programme CES). Seules 6 espèces caractéristiques sont reprises.**

Les résultats partiels repris dans le tableau ci-dessus montrent clairement les tendances à la baisse observée chez les espèces de milieux boisés (Fauvette à tête noire, Bouscarle de Cetti) et une augmentation du nombre de captures pour certaines espèces inféodées aux milieux ouverts (Gorgebleue, Rousserolle effarvate, Phragmite des joncs...).

Bien qu'épaulé depuis peu par le CRNFB et la Station de baguage des Marais d'Harchies, ce travail de suivi a été avant tout mené de façon bénévole par Alain Malengreau.

## Pour en savoir plus...

Pour toute information relative aux Marais d'Harchies :  
Secrétariat du Comité de gestion : Claude-Yves Marlier  
CY.Marlier@mrw.wallonie.be / MRW – CRNFB Chemin des préaux 10, 7321 Harchies. / 069 55 34 69)

Pour toute information d'ordre ornithologique :  
Cellule ornithologique et Station de baguage des Marais d'Harchies : Jérémie Simar (J.Simar@mrw.wallonie.be / MRW – CRNFB Chemin des préaux 5, 7321 Harchies. / 069 55 34 68)

Des visites guidées des Marais d'Harchies sont organisées tous les 1er samedi du mois à 9h00 et tous les 3ème samedi à 13h30.  
Contact : CRIE d'Harchies (069/58.11.72  
crie.harchies@natagora.be)

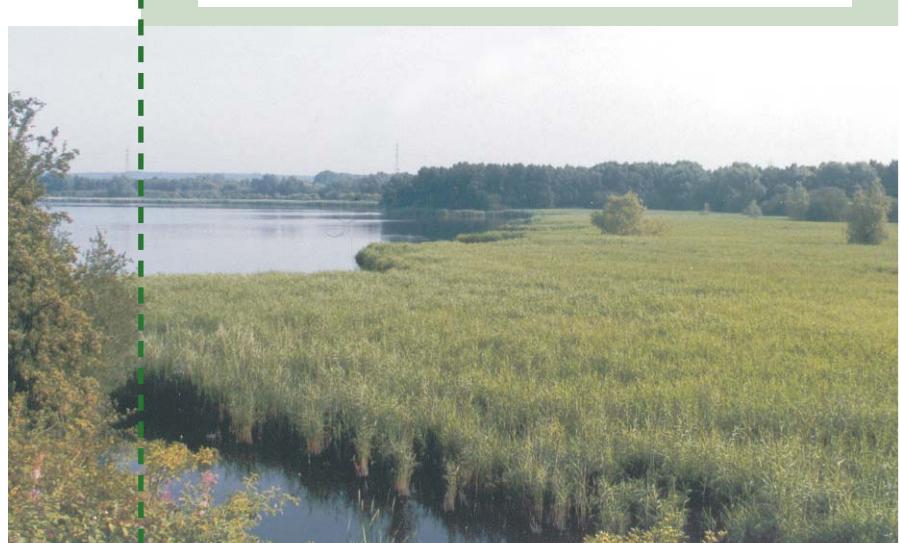
A voir également : un site internet initié par deux naturalistes locaux, Alain Malengreau et Philippe Jenard, et très riche en informations sur le site des Marais d'Harchies et son avifaune :  
<http://www.oiseauxmaraisharchies.be/>

Ce suivi étant réalisé au sein de la grande roselière de Pommeroeul, sa première utilité a été détournée pour suivre les impacts des gestions réalisées sur cette parcelle, indépendamment ou à la suite du programme LIFE. Déboisement, étrépage, girobroyage ont été réalisés dans la périphérie de la roselière et au cœur même de celle-ci à partir de 2000. Il en résulte une ouverture du milieu et une évolution directe du peuplement d'oiseaux se traduisant par des variations dans les espèces capturées et les effectifs bagués.

## Perspectives

Les suivis scientifiques de l'avifaune des Marais d'Harchies se sont multipliés depuis quelques années et cela grâce à l'implication des bénévoles sur le site. Nous avons vu, à travers quelques exemples, comment les suivis ornithologiques s'intégraient dans la politique de gestion du site. De façon plus générale, les ornithologues bénévoles les plus fidèles au site apportent à travers leur expérience et le temps passé sur le terrain une aide et une complémentarité précieuses à l'étude et au suivi du site menés officiellement par le CRNFB. Néanmoins, une coordination des suivis et une centralisation des bases de données doivent être impérativement menées par un organisme stable et fiable. Le CRNFB qui coordonne la Cellule ornithologique et la Station de baguage des Marais d'Harchies joue depuis peu pleinement ce rôle en essayant de laisser transparaître du mieux que possible ce principe de collaboration et de complémentarité entre le monde bénévole et le monde professionnel.

Merci à Colette Delmarche, Dirk Verroken, Vincent Swinnen et Alain Malengreau pour leur aide à la réalisation de cet article.



**La roselière de Pommeroeul.**  
Cliché V. Swinnen



Le damier de la succise, *Euphydryas aurinia*.  
Cliché Yvan Barbier

# Plein phare sur nos papillons forestiers

Par Violaine Fichefet

Responsable du programme de surveillance de l'environnement wallon par les bioindicateurs, volets papillons de jour et libellules

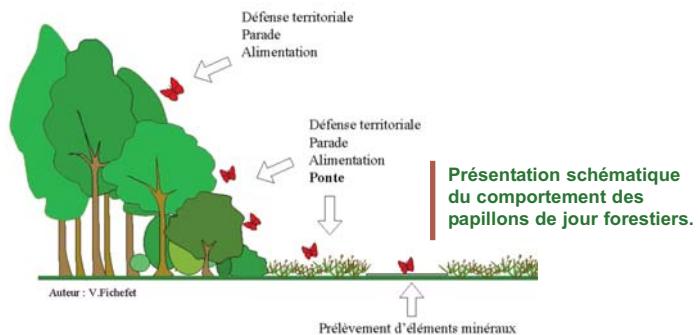
Aujourd'hui, le rôle des papillons de jour en tant que bioindicateurs n'est plus à démontrer. Réputés pour être particulièrement sensibles aux modifications du milieu, la présence ou l'absence de ces organismes en reflète de près la qualité. Si les projets de restauration ou de gestion portent très souvent sur les milieux rares et très sensibles (pelouses calcaires, tourbières, ...), moins fréquents sont ceux traitant du milieu forestier, qui occupe pourtant 553.000 ha du territoire wallon. La forêt est le deuxième milieu le plus riche en papillons de jour dans nos régions, talonnant d'assez près les pelouses calcaires. En effet, environ 50 espèces, soit la moitié de nos espèces indigènes, peuvent s'y rencontrer et 25 y trouvent un lieu de reproduction significatif. Mais il n'y a pas de quoi se réjouir : parmi ces 25 espèces strictement forestières, 60% ont un statut de conservation défavorable (52% étant menacées et 8% éteintes).

## Une forêt idéale

Une forêt n'est réellement prête à accueillir un papillon que si elle lui fournit tous les éléments permettant de boucler son cycle. De manière générale, le développement de la chenille n'est possible que sur une gamme étroite de plantes, qui varie selon les espèces. Ainsi, les chenilles de certains papillons forestiers dépendent de plantes herbacées (violettes, succise, mélampyre des prés, ...), tandis que d'autres espèces dépendent d'arbustes ou de jeunes plants de feuillus (voir tableau page 11). Ces plantes-hôtes doivent se trouver dans des zones ensoleillées pour permettre leur propre développement, ainsi que celui des chenilles.

Les adultes ont quant à eux besoin de fleurs nectarifères (centaurées, cirsées, ronces, salicaire, ...) mais aussi de miellat, d'exsudats de sève ou d'excréments pour puiser leur énergie. Ils se plaisent également à fréquenter des zones légèrement humides (flaques, mares, ...), aux bords desquelles ils trouvent des sels minéraux.

L'idéal est donc de maintenir de nombreuses zones mises en lumière et de favoriser au maximum l'établissement de lisières étagées, qui permettent à plusieurs espèces se partageant différemment l'espace d'évoluer ensemble. D'autant que ces lisières étagées servent également de lieux de "rendez-vous" pour la recherche de partenaires pour la reproduction (figure ci-dessous).



## Le thécla du chêne (*Neozephyrus quercus*)



**Statut :** "à la limite d'être menacé" sur la liste rouge wallonne, non protégé  
**Répartition :** Présent dans les différentes régions biogéographiques sans être commun. Très rare au nord du sillon Sambre-et-Meuse et dans le Condroz.

**Habitat :** Forêts feuillues contenant des chênes, bosquets de chênes

**Plante-hôte :** *Quercus* spp.

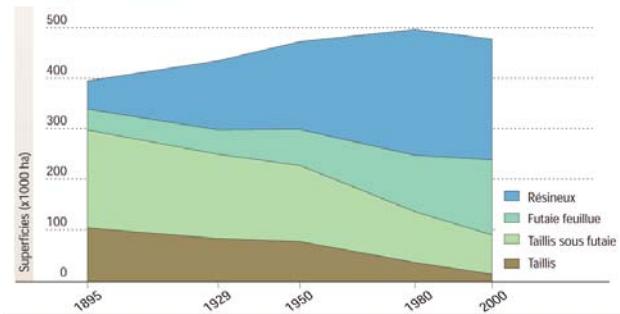
**Cycle de vie :** 1 génération. Vole de mai à octobre, avec un pic en juillet-août. Hiverne au stade d'œuf.

Cliché Y. Barbier

## L'absence de lumière dans le collimateur...

De manière générale, on peut dire que le déclin des papillons forestiers -amenant parfois à leur disparition- trouve sa source dans l'intensification et/ou le changement de certaines pratiques sylvicoles, qui se sont soldés par une perte de lumière au sol. Ainsi, la fermeture des charbonnages consommant de grandes quantités de bois de mine, la diminution de production de bois de chauffage et la demande accrue de bois d'œuvre dès la seconde moitié du 20ème siècle ont peu à peu mis un terme aux régimes du taillis et du taillis sous futaie, en voie de conversion vers la futaie. Parallèlement à cela, la surface de forêts feuillues a constamment régressé au cours du 20ème siècle (et surtout de ces 5 dernières décennies) alors que les surfaces enrésinées ont connu un accroissement continu (figure ci-contre).

## Estimation des superficies forestières productives en Région wallonne



**Evolution de la superficie occupée par les différents régimes sylvicoles en Wallonie entre 1895 et 2000.**

Sources : INS (Recensements forestiers); MRW – DGRNE – DNF – Direction des Ressources forestières (IPRFW)

Référence : Cellule Etat de l'Environnement Wallon (2005). Tableau de bord de l'environnement wallon 2005. Ed. MRW – DGRNE, 160 pp.

Ces deux facteurs ont conduit à la raréfaction des espèces de papillons forestiers en diminuant très fortement l'éclairement du sous-étage et en favorisant donc les essences d'ombre qui leur sont peu favorables. En outre, de très nombreuses zones ouvertes marginales (tourbières, landes,...) ont été détruites suite à des enrésinement systématiques.

Facteur aggravant, le manque d'intérêt porté aux essences peu rentables (comme le peuplier tremble, les saules, les bouleaux, la bordaine ou l'aubépine) a également dégradé et dégrade encore la qualité biologique de nombre de massifs.

Si tout n'est pas perdu (des papillons sensibles étant encore bien présents dans certaines régions), il est néanmoins grand temps

d'agir en réalisant des aménagements simples visant à recréer des zones ouvertes favorables au développement des plantes-hôtes et des papillons qui leur sont associés.

Ces actions auront le double but d'offrir le gîte et le couvert à toute une gamme d'espèces, mais aussi d'établir une meilleure connexion entre les populations.

Ces actions, qu'elles soient locales (dans des réserves naturelles RNOB-Natagora, ...) ou plus globales (dans les massifs gérés par la D.N.F.) seront également favorables au développement de tout un cortège d'espèces végétales et animales (entomofaune, avifaune, herpétofaune) et donneront très rapidement des résultats.

## Agir vite et bien

### 1. Privilégier les zones ouvertes et les lisières étagées

Il est capital de maintenir et/ou de restaurer des milieux forestiers ouverts (non engrangés), riches en plantes nourricières pour les chenilles et en fleurs nectarifères pour les adultes. Ces milieux peuvent être permanents (layons herbeux entretenus légèrement, gagnages naturels ou semi-naturels, coupe-feu...) ou temporaires (à condition que de nouveaux milieux de ce type soient créés de proche en proche) et doivent posséder des belles lisières étagées (composées d'un cordon de buissons et d'un ourlet herbacé extensif). Si la présence de ces deux ceintures de végétation permet de maximiser la diversité biologique, elle offre également des aires de gagnage appréciées par le gibier, et assure une résistance des peuplements aux vents violents.

Pour créer de nouvelles lisières, qu'elles soient internes ou externes, l'idéal est de réaliser des coupes et de laisser ensuite la végétation recoloniser naturellement la zone dégagée. Les buissons doivent ensuite idéalement être recépés et les bandes herbeuses fauchées, selon des schémas tels que proposés aux figures ci-contre. Les bandes herbeuses peuvent être entretenues par une fauche annuelle très tardive (septembre, octobre) ou en rotation sur deux ans (voir plus loin). Dans le cas de lisières internes, la largeur totale recommandée du chemin élargi est de 1,5 fois la hauteur maximale des arbres du peuplement limitrophe. Il faut bien entendu proscrire les engrains et semis divers dans ces layons, afin de restaurer un tapis herbacé riche en fleurs sauvages.

**La réserve naturelle des Enneilles, un site favorable aux papillons forestiers.**

Cliché Jean-Louis Gathoye



**Statut :** "vulnérable" sur la liste rouge wallonne, espèce protégée

**Répartition :** Autrefois présente dans toutes les régions biogéographiques, l'espèce ne subsiste plus qu'en Ardenne méridionale et en Fagne-Famenne, où elle est localement abondante. Des données récentes lorraines manquent.

**Habitat :** Forêts feuillues claires et sèches (chênaies, chênaies-charmaies, chênaies-boulaies, boulaies...), ainsi que clairières herbeuses et prairies maigres jouxtant ce type de boisement

**Plantes-hôtes :** *Melampyrum pratense*, *Plantago lanceolata*, *Veronica chamaedrys*

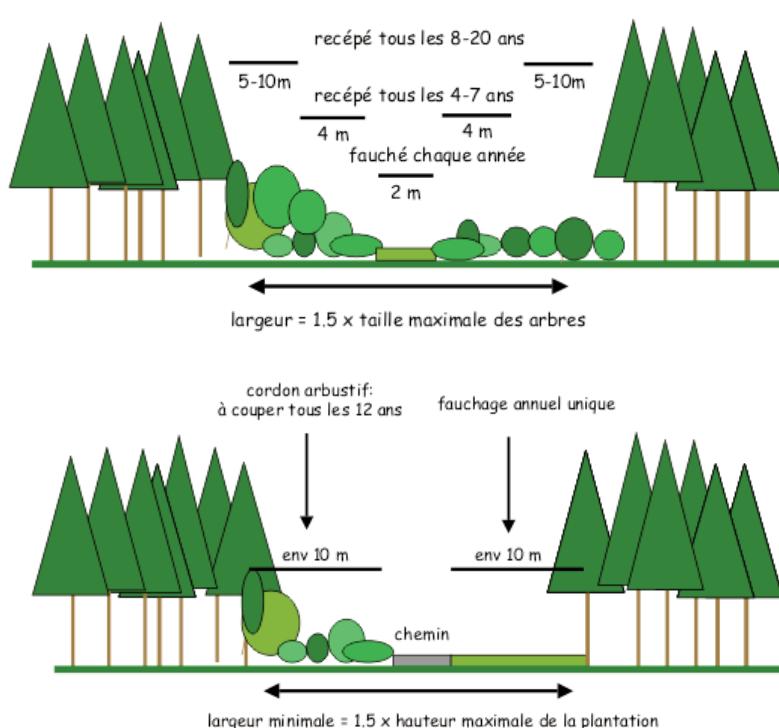
**Cycle de vie :** 1 génération. Vole de mai à juillet, avec un pic en juin. Hiverne au stade chenille.

Le damier athalie (*Mellilla athalia*)



Cliché Violaine Fichefet

Dans le cas de lisières externes, l'agriculteur peut aussi restaurer, via les primes agri-environnementales, un ourlet herbacé extensif dans les prairies bordant les massifs forestiers (prairies naturelles, tournières enherbées, bandes de prairie extensive, prairies de haute valeur biologique, etc.). Le forestier peut quant à lui choisir de ne pas planter en bordure de plantation ou d'installer un cordon feuillu le long de plantations résineuses.



Ci-dessous, exemples de gestion des bords de chemins forestiers permettant de maximiser l'ensoleillement, de reconstituer une lisière étagée et de favoriser les espèces héliophiles. La largeur recommandée pour les layons est de 1,5 fois la hauteur maximale des arbres du peuplement limitrophe. D'après Warren & Fuller 1993. (in Paquet et al., à paraître)

Des clairières/gagnages semi-naturels permanents de taille minimale de 50 ares peuvent également être créés aux carrefours de chemins, en recoupant les angles des peuplements forestiers, générant ainsi 4 triangles herbeux (figure ci-contre).

Afin de préserver la flore et l'entomofaune, on procédera également à l'entretien extensif des bords de route, des layons et de chemins forestiers, ce qui implique l'abandon de l'usage des herbicides et, lorsqu'un fauchage est requis, le respect des modalités de fauche suivantes :

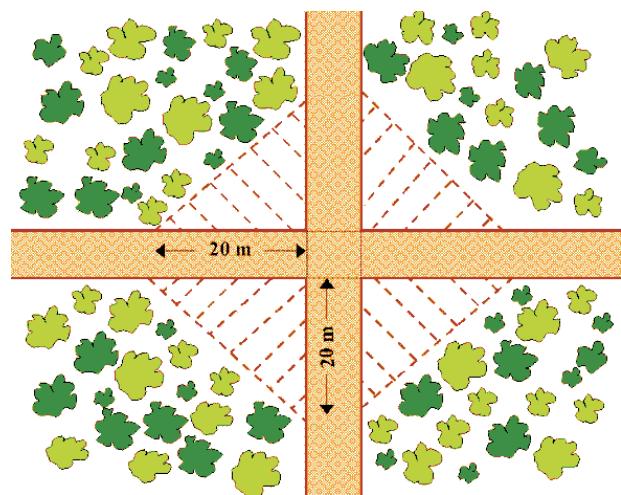
- Fauchage tardif à partir du 1er août au plus tôt, si possible sans évacuation immédiate des produits de la fauche (de manière à laisser le temps aux espèces d'insectes/batraciens/reptiles de quitter la zone fauchée)

- Utilisation d'une faucheuse à outils rotatifs ou d'une faucheuse à barre de coupe, qui coupe l'herbe, contrairement à la faucheuse à fléaux, qui la broie

- Hauteur de coupe de minimum 15 cm (ce qui permet d'épargner la plupart des œufs ou chenilles réfugiés dans la végétation)

Dans ce contexte de fauchage tardif annuel, il est important de préserver des bandes "refuges" qui ne seront fauchées qu'une fois tous les deux ans. La fauche en alternance de chacun des côtés de la voirie est d'ailleurs à privilégier.

**Exemple de création de clairière par rognage des angles d'un carrefour.**



## 2. Réhabiliter par endroits le régime du taillis et du taillis sous futaie



Ces régimes sont très intéressants pour de nombreux groupes biologiques puisqu'ils offrent régulièrement des stades ouverts résultant de l'exploitation du taillis et, à l'inverse, des zones buissonnantes très denses. Ils gagneraient donc à être maintenus et/ou restaurés localement.

La surface de ces zones de taillis devrait se situer entre 0,4 et 1 ha et être gérée en rotation de 12 ou 24 ans, avec des coupes partielles tous les 3 ans. Idéalement, ces coupes devraient être réalisées de proche en proche ou, dans la mesure du possible, être connectées par un réseau de chemins/layons, qui faciliteraient leur colonisation par les organismes. Le régime du taillis offre d'intéressants débouchés, notamment pour le bois de chauffage dont la demande risque d'être de plus en plus importante au cours des prochaines années.

**Le régime du taillis sous futaie est favorable aux populations de papillons forestiers.**  
Cliché V. Fichefet

### Le damier de la succise (*Euphydryas aurinia*)

**Statut :** "en danger" sur la liste rouge wallonne, espèce protégée et présente sur l'annexe 2 de la directive Faune-Flore-Habitat

**Répartition :** Autrefois, de nombreuses populations étaient présentes dans différentes régions biogéographiques. Un déclin important s'est produit dans les années nonante (près de 50% des stations connues dans la première moitié de la dernière décennie se sont éteintes).

**Habitat :** Coupes forestières ou layons herbeux, prairies humides de fond de vallée, bas-marais acides, pelouses.

**Plantes-hôtes :** *Succisa pratensis*, *Scabiosa columbaria*

**Cycle de vie :** 1 génération. Vole en mai-juin. Hiverne au stade chenille (nid communautaire).



Cliché Y. Barbier



**Floraisons printanières sous taillis dans la réserve naturelle de la Grande Honnelle.**  
Cliché Virginie Berginc

**Les violettes, plantes-hôtes de nombreuses espèces de papillons, sont favorisées par les coupes récentes.**  
Cliché Gaëtan Bottin



### 3. Privilégier les essences feuillues indigènes

#### Des essences feuillues comme plantes-hôtes

Sont listées ici, pour chaque essence feuillue, les différentes espèces de papillons de jour qui sont susceptibles de s'y développer.

	Théclas	Morio	Mars	Gazé	Damier du Frêne	Grande Tortue	Flambé	Citron	Sylvains	Total
Peupliers indigènes (tremble, peuplier noir)		●	●		●	●			●	5
Saules		●	●		●	●				4
Pruniers et cerisiers s./.	●			●						3
Aubépine à un style	●			●			●			3
Ormes	●	●				●				3
Nerprun	●							●		2
Aulnes	●			●						1
Bourdaine								●		1
Frêne					●					1
Chèvrefeuille, camérisier									●	1
Sorbier des oiseleurs				●						1
Chênes	●									1
Tilleuls	●									1
Bouleaux		●								1
Noisetier	●									1
Poirier	●									1
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	

Offrant la possibilité aux chenilles de nombreuses espèces de se développer et, pour certains (*Prunus*, *Crataegus*, ...), de produire des floraisons attractives, les feuillus sont des alliés indispensables pour la survie des papillons de jour. Notons d'ailleurs qu'aucune de nos espèces forestières ne pourrait boucler son cycle sur une essence résineuse.

La création d'éclaircies fortes et de petites mises à blanc (<1ha) devrait favoriser la régénération naturelle des essences de lumière et d'essences compagnes.

#### Avant de terminer...

**Petit mars, *Apatura ilia* et petit sylvain, *Limenitis camilla*.**  
Cliché V. Fichefet



Pour toute information complémentaire sur les mesures de gestion en forêt, la publication "Normes de gestion pour favoriser la biodiversité en forêt", plus communément appelée "Circulaire biodiversité" est téléchargeable à partir de l'adresse : <http://environnement.wallonie.be/publi/dnf/normes.pdf>.

Le document présente des mesures qui seront appliquées dans les forêts soumises en vue d'y favoriser le maintien ou le développement de la biodiversité, tout en y assurant la fonction de production. Ces mesures peuvent bien sûr également servir de base à des initiatives de gestion en forêts privées.



**Le morio (*Nymphalis antiopa*)**

**Statut :** "en situation critique" sur la liste rouge wallonne, espèce protégée

**Répartition :** Autrefois présent dans toutes les régions naturelles de Wallonie, les observations de l'espèce sont devenues rares et ne concernent plus que des individus isolés. Elles se multiplient parfois lors de certaines années d'invasion. Actuellement, les observations sont surtout situées autour de la botte de Givet.

**Habitat :** Forêts feuillues claires avec abondance de taillis de bouleaux et de saules, de clairières et de lisières ensoleillées, sur de grandes surfaces.

**Plantes-hôtes :** *Betula* spp., *Salix* spp., *Populus nigra*, *Populus* spp., *Ulmus* spp.

**Cycle de vie :** 1 génération. Vole de mars à septembre, avec un pic en avril-mai (individus sortis d'hivernage), et un autre en août (nouvelle génération). Hiverne au stade adulte.

Cliché Michel Bertrand

#### Ensemble...

De manière grandissante, des actions de sensibilisation et des projets "biodiversité" sont lancés auprès des services extérieurs de la D.N.F., pour une meilleure prise en compte de la nature dans les pratiques de gestion et d'aménagements forestiers. Que l'on se trouve en forêt soumise, privée et ou en réserve naturelle, il est important que la gestion se fasse de manière concertée et selon des principes communs. De nombreuses réserves naturelles se trouvent en bordure de massifs forestiers ; leur gestion éclairée par la reconstitution de lisières progressives participera non seulement au redéploiement de certaines populations de papillons, mais aussi de nombreux autres groupes d'organismes.

Alors agissons tous ensemble, pour faire de la conservation de la biodiversité en forêt un de nos objectifs prioritaires !

Le suivi des papillons en Wallonie, au même titre que celui des libellules, est réalisé dans le cadre d'une convention de la Région wallonne visant à surveiller notre environnement par le biais de bioindicateurs. Ce travail est réalisé grâce à un vaste réseau de collaborateurs du Groupe de Travail "Lycaena". Pour toute information: V.Fichefet@mrw.wallonie.be ou 081/620433.

# Vers une meilleure connaissance de nos réserves

## Enquêtes 2006 : les résultats

Une réserve naturelle du Brabant wallon, où les comptages d'orchidées ont eu lieu.  
Cliché Julien Taymans

Par Gilles San Martin, Jean-François Godeau, Pierrette Nyssen, Nicolas Titeux, Jean-Yves Paquet, Jean-Louis Gathoye et Gaëtan Bottin

Chose promise, chose due ! Au printemps, trois enquêtes étaient proposées aux bénévoles actifs dans la gestion des réserves naturelles Natagora. A l'heure où les orchidées sont bel et bien fanées, où les coccinelles entament leur période d'hivernage et où les pies-grièches écorcheurs sont arrivées dans leurs quartiers africains, un premier bilan s'impose.

### Trente-trois mille cinq cent trente !

Ce chiffre impressionnant n'est autre que le nombre de pieds d'orchidées en fleurs

qui ont été comptées cette année au sein des réserves naturelles de l'association. Ce bilan purement numérique permet de mesurer toute l'importance du patrimoine biologique hébergé au sein des réserves progressivement constituées et gérées par Réserves Naturelles RNOB – Natagora. Et de se rappeler donc de notre responsabilité quant à ce patrimoine...

Et encore ! Il ne s'agit là que de la partie visible de l'iceberg. Ces quelque 34.000 orchidées se répartissent entre « seulement » 30 parmi les 151 réserves gérées par l'association. Bien entendu, toutes les réserves n'accueillent pas des populations d'orchidées, mais on peut raisonnablement supposer que plusieurs autres dizaines de milliers d'orchidées n'ont pas été comptées en 2006... Bravo donc à tous ceux qui ont sorti leurs bouliers compteurs cette année ! Une mention spéciale aux très courageux qui, dans le Brabant, en Fagne ou en Famenne, ont sans aucun doute passé de longues heures afin de compter les populations très importantes d'orchidées de certaines réserves.

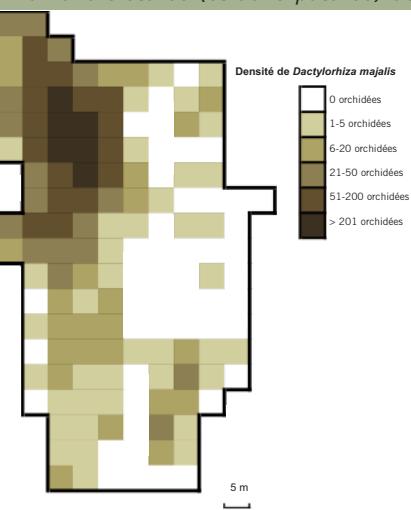
Les comptages réalisés concernent 25 taxons (22 espèces et 3 hybrides). Le tableau ci contre donne le nombre d'individus en fleurs comptabilisés pour chacun d'entre eux.

### Un effort particulier dans une réserve naturelle du Brabant Wallon

Une des réserves gérées par l'association se situe autour de la plus grosse population d'orchis à larges feuilles (*Dactylorhiza majalis*) du district phytogéographique brabançon (voir photo ci-dessus). Plus exactement, la réserve naturelle héberge une partie de cette population, dont une certaine proportion des individus se trouve donc dans des terrains actuellement non protégés. La réserve joue donc un rôle primordial dans la conservation de cette espèce, devenue très rare dans cette région.

Dans ce site, les bénévoles locaux ont mis sur pied un système de comptage très précis des pieds de cette espèce d'orchidée au sein de la zone clôturée (et donc pâturée) de la réserve : les comptages sont

en effet réalisés dans des carrés d'environ 5m X 5m contigus les uns aux autres et s'organisant suivant une grille. Un tel système permet de connaître précisément la répartition des pieds d'orchidées au sein de la réserve, d'en déduire la densité et de suivre la dispersion de l'espèce dans le temps au sein de la parcelle. La carte ci-contre figure cette parcelle clôturée divisée en carrés de 25 m<sup>2</sup>, avec une représentation de la densité et de la répartition des orchis à larges feuilles en 2006.



Espèce	Nombre
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	6
<i>Cephalanthera damasonium</i>	71
<i>Coeloglossum viride</i>	26
<i>Dactylorhiza fuchsii</i>	2793
<i>Dactylorhiza maculata</i>	1143
<i>Dactylorhiza maculata x sphagnicola</i>	1
<i>Dactylorhiza majalis</i>	8241
<i>Dactylorhiza praetermissa</i>	1
<i>Epipactis helleborine</i>	71
<i>Epipactis muelleri</i>	3
<i>Epipactis palustris</i>	306
<i>Epipactis hybride</i>	3
<i>Gymnadenia conopsea</i>	4
<i>Himantoglossum hircinum</i>	5
<i>Listera ovata</i>	1218
<i>Neottia nidus-avis</i>	17
<i>Orchis anthropophora</i>	39
<i>Orchis anthropophora x militaris</i>	4
<i>Orchis mascula</i>	1230
<i>Orchis militaris</i>	43
<i>Orchis morio</i>	17648
<i>Orchis purpurea</i>	117
<i>Orchis simia</i>	303
<i>Platanthera bifolia</i>	42
<i>Platanthera chlorantha</i>	195

Orchidées comptées dans les réserves naturelles RNOB-Natagora en 2006



L'orchis bouffon, *Orchis morio*, est, de loin, l'espèce la plus abondante dans les comptages.  
Cliché G. Bottin

Outre l'intérêt de connaître l'importance des populations des différentes espèces, c'est également les comptages répétés d'année en année qui sont intéressants afin de suivre la dynamique des populations et d'en déduire, avec toute la prudence nécessaire, des conclusions sur l'évolution du site et la gestion pratiquée. Pour cela, il s'agit donc maintenant de répéter annuellement les comptages... et, si possible, d'accroître le nombre de sites suivis. Certains comptent les pieds d'orchidées depuis plusieurs années déjà. Ainsi, dans le prochain numéro de l'Echo des Réserves, vous sera présenté un exemple de suivi temporel d'une population d'orchidées...

## Coccinelles : premier bilan... provisoire !

Au terme de cette première année d'inventaire, nous avons réussi à rassembler des observations pour 46 réserves Natagora. Les réserves inexplorees sont encore nombreuses, l'inventaire de certaines réserves est encore très lacunaire et toutes les données existantes n'ont pas encore été rassemblées (d'ailleurs, n'oubliez pas de renvoyer vos observations !). Cependant, 32 espèces pour 46 réserves est un beau score ! (pour rappel, la faune belge compte environ 35 espèces...).

Ce qui est intéressant pour une enquête telle que celle-ci, c'est non seulement de trouver quelques rares mais aussi d'avoir des informations sur la présence et l'évolution des espèces communes. Sans surprise, les espèces rencontrées dans le plus grand nombre de réserves sont les coccinelles à sept points (*Coccinella 7-punctata*) et à échiquier (*Propylea 14-punctata*). Par contre, plusieurs espèces communes ont été très peu trouvées. Ainsi, le cas des coccinelles brune (*Aphidecta obliterata*) et arlequin (*Harmonia 4-punctata*) qui vivent sur des résineux : ces derniers étant faiblement représentés dans nos réserves (et souvent considérés comme indésirables !), leurs hôtes y sont forcément moins détectables. Un coup d'œil sur les derniers épiceas ou pins sylvestres de la réserve pourrait donc être révélateur !

D'autre part, nos réserves ne sont pas des sites protégés pour rien et plusieurs rares y ont été trouvées. Parmi les quelques espèces intéressantes illustrées dans le premier numéro de l'Echo des Réserves, on peut citer la petite coccinelle orange (*Vibidia 12-guttata*) espèce thermophile, méconnue et très rare, présente à Devant-Bouvignes. Ou la coccinelle à 13 points (*Hippodamia tredecimpunctata*), présente dans plusieurs réserves de la vallée de la Semois (Marais de Vance, Landbruch) et dans le Hainaut (Harchies, Préelles, La Buisse) ; elle doit être encore recherchée, notamment dans les autres zones humides de ces régions.



Un pré à bistorte dans la réserve de l'Emmels, hébergeant une population de coccinelles à hiéroglyphes, *C. hieroglyphica*.

Cliché G. San Martin

### Des corsaires à 24 points...

Autre espèce intéressante, la coccinelle à 24 points (*Subcoccinella 24-punctata*) a été découverte dans la réserve naturelle de l'Île aux Corsaires, halde calaminaire au cœur de Liège. Dans ce type de milieux, cette espèce phytopophage se nourrit d'une plante peu banale : le silène calaminaire (*Silene vulgaris* subsp. *vulgaris* var. *humilis*) ! Cette Caryophyllacée, très rare et menacée par la réhabilitation des sites calaminaires, est un métallophyte (c'est-à-dire une plante liée aux sols riches en métaux lourds et non rencontrée sur des sols « sains »). Neuf autres espèces de coccinelles ont également été recensées cette année sur cette petite réserve naturelle en plein centre urbain ! Notons que la coccinelle à 24 points a aussi été trouvée dans quelques autres réserves en 2006 : la Holzwarche et l'Emmels en région germanophone, ainsi que la Vieille Rochette en Haute-Lesse...



Le silène calaminaire, *Silene vulgaris* subsp. *vulgaris* var. *humilis*.

Cliché Jean-Marc Michalowski <http://naturaliste.be>



La rare coccinelle des roseaux, *Anisosticta 19-punctata*, est une espèce bien représentée dans nos réserves naturelles.

Cliché Gilles San Martin

Notons aussi que certaines espèces, rares à l'échelle de la Belgique, semblent bien représentées dans les réserves naturelles RNOB-Natagora. C'est le cas par exemple de la coccinelle des roseaux (*Anisosticta 19-punctata*) qui arrive en onzième position du classement des espèces les plus fréquentes dans les réserves. Cela s'explique par une sur-représentation des milieux humides dans nos réserves par rapport à la fréquence réelle des habitats humides (habitats déjà trop rares et dont la superficie est bel et bien en érosion continue). Parmi les réserves abritant cette espèce, on peut citer Virelles, la Prairie du Carpu, les Prés de Grand Rieu, le Marais de Fouches ou la Vallée de la Sûre.

Nous avons aussi obtenu quelques observations écologiques intéressantes. Par exemple, à propos de la coccinelle à hiéroglyphes (*C. hieroglyphica*) que l'on croyait restreinte aux landes à callune : si l'espèce a été observée à plusieurs reprises dans son biotope de prédilection, plusieurs populations ont été observées en prairie humide, où elle se nourrit vraisemblablement de larves d'une chrysomèle de la reine-des-prés (e.a. dans les réserves de la Vieille Rochette et de l'Emmels ainsi qu'à proximité de la réserve de Vance et dans la vallée du Landbruch). Cette information est importante tant pour la connaissance de l'espèce que pour les inventaires futurs.

La coccinelle à hiéroglyphes, *Coccinella hieroglyphica*.  
Cliché G. San Martin



Pour terminer, on peut dire que, dans l'état actuel des connaissances, la diversité en coccinelles au sein des réserves naturelles Natagora est la plus importante dans les sites prestigieux de la vallée de la Meuse que sont « Aux Roches » (Flémalle : 20 espèces), Sclaigneaux (Andenne : 19 espèces) ou Devant-Bouvignes (Dinant : 16 espèces). Mais le nombre moyen d'espèces observées par réserve n'est que de 7, ce qui indique que la plupart des réserves sont sous-prospectées, sans compter celles pour lesquelles on n'a aucune donnée (voir liste ci-dessous). Il ne faudrait pas que seuls les hauts-lieux reconnus jouissent des coups de nos filets-fauchoirs. Chacun des sites protégés (et non protégés !) mérite notre attention... une découverte inattendue s'effectue, par définition, dans des conditions imprévues, ne l'oubliez pas !

### La Journée de la Coccinelle dans votre réserve ?

Le dimanche 27 mai 2007 aura lieu la prochaine Journée de la Coccinelle : une bonne manière de se familiariser avec la recherche et l'identification des coccinelles, lors d'une sortie de terrain conviviale et accessible à tous. Le GT Coccinula organise cette journée un peu partout en Belgique. Alors, pourquoi pas dans une réserve naturelle Natagora ? Si vous souhaitez organiser une excursion dans votre réserve, contactez-nous **avant fin décembre 2006** pour voir comment vous intégrer dans le programme de la journée.

GT Coccinula – [coccinula@jeunesetnature.be](mailto:coccinula@jeunesetnature.be) ou Gaëtan Bottin (081/830.339 ; [gaetan.bottin@natagora.be](mailto:gaetan.bottin@natagora.be))



Mâle de pie-grièche écorcheur,  
*Lanius collurio*.  
Cliché René Dumoulin

## Petit rappel méthodologique

Toute donnée de pie-grièche écorcheur récoltée est bien entendu intéressante. On encourage d'ailleurs chacun à utiliser la fiche adéquate pour nous envoyer les observations réalisées sur le terrain. Toutefois, pour un suivi optimal de l'espèce, l'idéal est de réaliser les deux visites de terrain telles que proposé dans le premier numéro de l'Écho des Réserves. En plus de permettre une évaluation du succès reproducteur, la deuxième visite permet de confirmer les cantons détectés lors de la première visite, ainsi que de découvrir des territoires qui étaient passés sous le nez de l'observateur lors de la première visite. Afin de rendre comparables les données reçues d'année en année, il est également important que ces données soient les plus standardisées possible (avec, entre autres, mention des dates des observations).

Justement ! Le plan de gestion est remis à jour actuellement pour la réserve du Lombicth. Nul doute que la pie-grièche écorcheur fera partie des objectifs de gestion du site...

Petit clin d'œil ! Curieusement, c'est en plein Borinage que la pie-grièche écorcheur a fait le plus de bruit cette année... Un couple a en effet été observé le 16 juillet dans la réserve naturelle des Prés de Grand Rieu ! Malheureusement, l'observation n'a pas pu être confirmée dans les jours qui ont suivi... Plus tard dans la saison, au mois d'août, c'est un mâle isolé qui était observé dans le même site. Affaire à suivre l'an prochain ? À côté de ces observations quelque peu surprenantes, et d'après les données rassemblées, on trouvait 36 cantons d'écorcheur dans les 11 réserves naturelles pour lesquelles nous avons eu une réponse à l'enquête en 2006. À titre d'exemple, la carte ci-contre donne la localisation des cantons d'écorcheur dans cinq réserves de la région de Vielsalm – Saint-Vith, synthétisant les données renvoyées par trois participants à l'enquête...

Le suivi des populations d'écorcheur tel que préconisé devrait nous permettre de dessiner une cartographie des territoires de l'espèce au sein des réserves naturelles, à l'instar de la réserve du Lombicth en Fagne (ci-dessous). En 2006, cette réserve a abrité cinq territoires de pie-grièche écorcheur, représentés chacun ici par un point. Pour certains de ces territoires, le conservateur a pu observer des activités de nourrissage au nid, voire des jeunes à l'envol. Ainsi, chaque point sur la carte peut être associé à un symbole différent en fonction de l'évaluation du succès reproducteur réalisée sur base du travail de terrain.

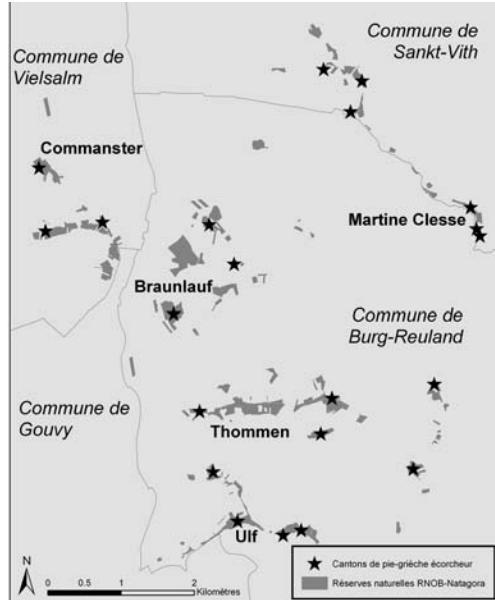
Une carte des territoires, telle que celle établie pour la réserve du Lombicth, permet de mieux connaître un site, de mettre le doigt sur les milieux propices à l'espèce au sein du site, au niveau de la structure du bocage, de la gestion des milieux herbagers, ou encore de la diversité entomologique. On peut également y trouver une source d'inspiration pour la rédaction ou la révision du plan de gestion.

Justement ! Le plan de gestion est remis à jour actuellement pour la réserve du Lombicth. Nul doute que la pie-grièche écorcheur fera partie des objectifs de gestion du site...

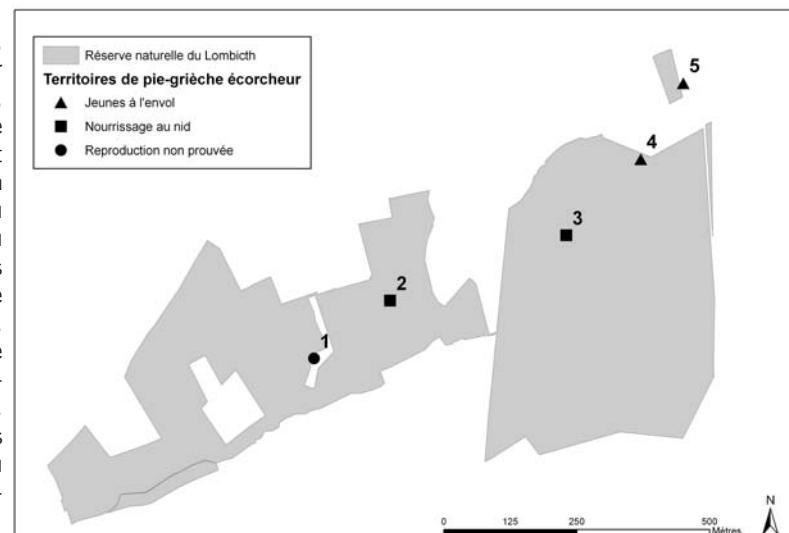
D'année en année, la comparaison du statut de la pie-grièche écorcheur au sein d'une réserve naturelle permettra de suivre de près l'évolution de cette réserve. Les zones où le succès reproducteur est fréquemment moindre pourraient faire l'objet de recommandations particulières, quant à la gestion des herbages ou à la structure des éléments ligneux. L'avenir nous le dira, mais on pourra certainement tirer des recommandations importantes si la pie-grièche écorcheur décline localement au sein d'une réserve... ou au contraire d'agréables satisfactions si elle y accroît sa présence ou son succès reproducteur. Attention pourtant ! Ce n'est qu'avec une grande précaution que l'évolution de l'espèce au sein d'une réserve pourra être liée à la gestion qui y est pratiquée. Cette évolution doit être comparée à la tendance régionale du statut de l'espèce, tout en tenant compte des facteurs externes à la gestion de la réserve.

À une échelle plus globale encore, rappelons que la pie-grièche écorcheur fait partie des espèces visées par les directives « Natura 2000 » et qu'à ce titre, son suivi et la gestion de sites en sa faveur relèvent d'une obligation de la Région wallonne envers l'Europe. Pour aller plus loin encore, une bonne connaissance des pies-grièches écorcheurs au sein d'un réseau de réserves naturelles pourrait éventuellement nous aider à un jour mesurer l'effet bénéfique de ce réseau au sein d'un paysage agricole...

Un mâle de pie-grièche écorcheur avec une proie.  
Cliché R. Dumoulin



Cartographie du succès reproducteur de la pie-grièche écorcheur dans la réserve du Lombicth en 2006.



La réserve naturelle du Lombicth en Fagne.  
Cliché Alain Paquet

## Pour conclure : vers une meilleure connaissance des réserves

Bien entendu, une année n'est pas suffisante pour récolter les fruits du travail de terrain réalisé. On peut parler ici d'investissement à moyen – voire à long – terme : les efforts consentis permettront alors de mieux connaître les sites et de mieux évaluer les activités de protection, de gestion ou de restauration menées dans les réserves naturelles aux quatre coins de Wallonie. Comme exposé à l'occasion de la Journée des Bénévoles à Neufchâteau, la volonté est de mettre sur pied un réseau de surveillance par enquêtes de plus en plus étoffé et

couvrant l'ensemble des réserves naturelles de l'association. Ce sont donc d'autres espèces qui seront ciblées au printemps prochain... sans pour autant oublier celles proposées en 2006 ! Un tel programme ne peut évidemment être mis en place qu'au travers de la participation d'un maximum de bénévoles. Le travail dans les réserves est considérable et le temps manque bien souvent. A ce titre, nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui ont participé aux enquêtes cette année...

*Merci à tous les participants aux enquêtes ! (pour les retardataires, il n'est jamais trop tard pour renvoyer des résultats...)*

*Alain Bouchat, Alain Paquet, Anne-Charlotte Demuys, Catherine De Sloover, Christian Xhardez, Christina De Wilde, Gaëlle Vervack, Gaëtan Bottin, Gérard Pasteleur, Gilles San Martin, Guido Schütz, Jacques Delizée, James Lindsey, Jean-François Denotte, Jean-François Godeau, Jean-Yves Paquet, Julien Taymans, Marc De Sloover, Marie-Françoise Romain, Pascal Hauteclair, Pierrette Nyssen, Robert Vanhamme, Rudi Vanherck, Serge Rouxhet, Xavier Simon.*

*Contact : Gaëtan Bottin – rue du Wisconsin, 3 – 5000 Namur ; 081/830.339 – Fax : 081/830.571 – gaetan.bottin@natagora.be*

## Les Brèves

Par Philippe Collas, Marie Elisabeth Mahy,  
Guy Hemroulle, Joëlle Huysecom.

### Projet Interreg : des nouvelles du côté du Parc Naturel des Deux Ourthes...

Depuis avril 2004, notre association est impliquée en tant que partenaire dans un projet Interreg porté par le Parc Naturel des Deux Ourthes (projet Belgo Luxembourgeois).

Objectif : déboiser un maximum de terrains situés en fonds de vallées humides et leur rendre leur intérêt biologique (communes de Gouvy, Houffalize, Bertogne et La Roche).

Après 2 ans et demi, des conventions de déboisement ont été signées pour plus de 50 ha de terrains, soit bien plus que l'objectif initial : nous ne pouvons être que satisfait de ce résultat !!

En terme d'acquisition, le projet en lui-même ne permettait de financer l'achat que d'une petite dizaine d'hectares mais grâce à un donateur très généreux, nous avons explosé cet objectif puisque entre septembre 2005 et septembre 2006, nous avons acquis plus de 42 ha dans cette région. Plusieurs réserves naturelles du réseau Cigogne noire ont donc été significativement agrandies comme les sites d'Ourthe orientale, Chi Fontaine, Glain, Sol Fagne, Vellereux ou encore Tavigny. Une nouvelle réserve transfrontalière a été créée près de Limerlé (dans la vallée de la Woltz) directement dans le prolongement d'un site de la Fondation Hellef Fir d'Natur (association luxembourgeoise, partenaire du projet). Une belle réalisation pour un projet communautaire...

Le projet se termine fin octobre 2007, de quoi encore acheter quelques hectares et mettre en œuvre des travaux de restauration...



**Un déboisement mené en 2006 dans le cadre de ce projet à la réserve de Chi Fontaine.**  
Cliché Philippe Collas

### Qui peut ou doit faire quoi en Natura 2000 ? 1ère partie : les particuliers

**Aujourd'hui**, les sites Natura 2000 ne sont pas encore désignés par arrêté du Gouvernement, mais ils ont été proposés à la Commission européenne, ce qui leur confère un régime de protection temporaire jusqu'à leur désignation. L'on se situe donc dans ce qu'on appelle le « régime provisoire de protection » des sites proposés à la Commission européenne.

Ce régime comprend trois obligations pour les particuliers :

- solliciter – et obtenir – un **permis d'urbanisme** avant de « défricher ou modifier la végétation des habitats naturels d'intérêt communautaire<sup>1</sup> » figurant dans le périmètre d'un site proposé. Les habitats d'intérêt communautaire sont ce qu'on appelle généralement les « habitats Natura 2000 », figurant à l'annexe VIII de la loi sur la conservation de la nature. 44 types d'habitats Natura 2000 sont présents en Région wallonne, parmi lesquels les prairies maigres de fauche, les landes et pelouses sèches, la hêtraie, ... Notez que ce permis ne doit pas être sollicité si la modification de la végétation constitue la mise en œuvre du plan de gestion d'une réserve naturelle agréée<sup>2</sup> ;
- pour chaque demande de permis, compléter de manière adéquate (sous peine de se voir refuser le permis) les documents d'**évaluation des incidences sur l'environnement** qui comprennent aujourd'hui un volet Natura 2000 ;
- respecter les dispositions de la loi sur la conservation de la nature<sup>3</sup> qui concernent certaines **espèces protégées** et leurs habitats. Cette protection peut contribuer temporairement à prévenir les détériorations des sites Natura 2000, mais sa mise en œuvre se révèle compliquée en pratique.

En définitive, les sites Natura 2000 proposés à la Commission européenne mais non encore désignés par le Gouvernement wallon bénéficient déjà d'une protection provisoire bien réelle, mais néanmoins inadaptée considérant les objectifs du réseau écologique.

Personne à contacter au sein de l'association : Marie Elisabeth Mahy (081/830.573)

<sup>1</sup>Art. 84, §1er, 12° et 452/27, 4°, du CWATUP.

<sup>2</sup>Art 84, §1er, 12°, in fine.

<sup>3</sup>Art. 2 et svts de la loi

## L'équipe Conservation : à votre service...

Notre association grandit... l'équipe aussi ! Nous sommes désormais une quinzaine (parmi la soixantaine d'employés Natagora) à nous consacrer au développement et à la préservation du réseau de réserves naturelles de l'association et plus largement, à la politique régionale de conservation de la nature. Actuellement basés à Namur mais aussi à Vielsalm, Rossignol, Saint-Ghislain, Houffalize et Gedinne, nous nous répartissons les différents sites de même que tous les aspects touchant à leur gestion au sens large. Nous sommes au service aussi de la trentaine de commissions de gestion constituant l'association, n'hésitez pas à nous contacter donc !



L'équipe Conservation.

Cliché Joëlle Huysecom

## Une semaine de gestion bien humide... !



Les gestionnaires-cameurs en pleine action.

Cliché Guy Hemroulle

Oh! du camping dans une réserve naturelle ?  
Et oui, mais des campeurs "gestionnaires".  
Effectivement, 18 personnes ont planté leurs tentes dans la réserve naturelle de la Haie de Bellain du 19 au 26 août afin de donner un petit coup de pouce à Dame Nature.

Malgré une météo particulièrement pluvieuse pour cette fin d'été, mais tout en passant des jours de vacances « aventure » bien agréables, nous avons travaillé dans 4 réserves de la région de Vielsalm-Gouvy. Nous avons coupé des rejets de saules, bouleaux et aulnes qui envahissaient des fonds humides et empêchent la flore et la faune, bien spécifiques, de se maintenir en nombre suffisant. Nous avons terminé un hangar à foin pour Galloways, creusé une mare et ramassé du foin bien trempé. Les déplacements du camp de base vers les autres réserves se faisaient à vélo pour joindre l'utile à l'agréable... !

Pendant cette semaine nous avons encore visité le musée du coticule à Salmchâteau ainsi qu'une ancienne galerie, visité la réserve de Commanster avec Jim, fait une balade dans le Grand Bois avec Raphaël et une petite escapade à vélo au Grand Duché du Luxembourg avec Mireille.

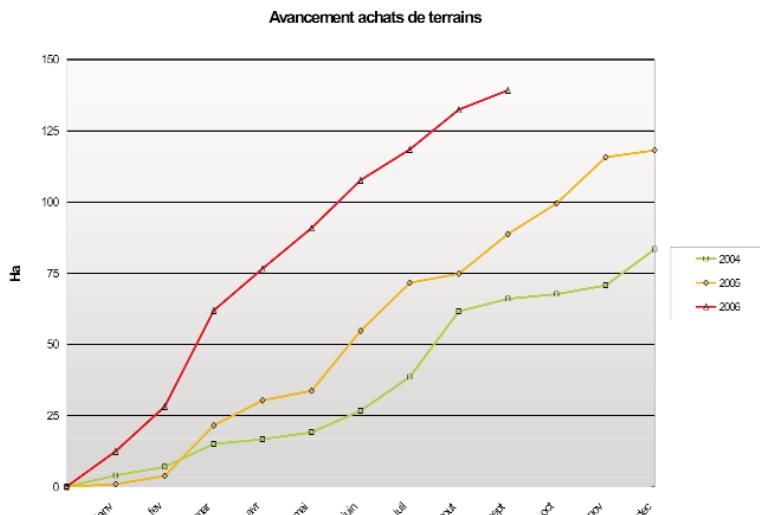
Si le coeur vous en dit de 14 à 77 ans, vous êtes le bienvenu l'année prochaine... !!!

## Achats de terrains : on progresse !

L'agrandissement du réseau de réserves naturelles est un leitmotiv qui mobilise de nombreux bénévoles et employés au sein de notre association. Rechercher des moyens, contacter les propriétaires de parcelles ayant le plus de potentiel de développement de biodiversité et puis négocier : un travail de fourmis qui se poursuit d'années en années.

Bonne nouvelle : 2006 sera un bon cru ! L'objectif annuel traditionnellement fixé à 100 hectares de terrains nouvellement protégés a en effet été atteint ce mois de juin déjà, on peut donc s'attendre à frôler le double en fin d'année ! Outre quelques belles réalisations en Famenne et en Haute Sambre (agrandissement des réserves d'Enneilles, du Ri d'Howisse, de La Buissière notamment), l'acquisition d'une quarantaine d'hectares dans le bassin de l'Ourthe orientale sera certainement à épingle.

Evolution des achats de terrain au cours des trois dernières années



Lay-out : Réserves Naturelles-RNOB, impression : Imprimerie Fortemps - Liège

Cette feuille de contact est une publication du département Conservation de l'asbl Réserves Naturelles - Natagora  
Réserves Naturelles RNOB-Natagora, 3 rue du Wisconsin à 5000 Namur - tél : 081/830570 - fax: 081/830571  
@ : info@natagora.be - site internet : <http://www.natagora.be>